

Séance du 28 novembre 2013 - Convocation du 21 novembre 2013
 Compte rendu affiché le 6 décembre 2013

Président de séance : M. Jean-Claude OLLIVIER

Secrétaire de séance : Gisèle COIN

M. OLLIVIER, Mme GLATARD, M. CHATUT, M. RODRIGUEZ, Mme LEBAHAR,
 M. BOUREZG, M. CHRETIN, M. GUENAT, M. AUROY, M. VALETTE, Mme
 MARMONIER, M. GOJON, Mme CHIGNARD, M. RACHAS, Mme COIN,
 Mme DEBORDE, Mme BARTHOD, M. MARTIN-RABAUDE, Mme ARTETA, Mme
 ORIOLE.

Mme SORREL-DUNAND par M. CHRETIN, Mme GOYON par Mme
 GLATARD, Mme DUMARD par Mme LEBAHAR, M. BUFFARD par Mme
 DEBORDE, Mme FERNANDES par M. OLLIVIER, Mme CORSET par M.
 MARTIN-RABAUDE, M. MANIKAS par Mme ORIOLE.

Présents

Absents représentés

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	20
Votants	27
Exprimés	27

Objet : Tarifs Patinoire

La commune reconduit l'installation d'une patinoire d'une surface de 300 m² dans le Parc d'Ombreval pour la période du 30 Novembre 2013 au 5 Janvier 2014. Cet équipement participe aux animations de ville pendant les fêtes de fin d'année. Il convient de fixer les tarifs d'entrée qui pourraient s'établir comme suit :

- Moins de 16 ans : 2 € (entrée + patins)
- 16 ans et plus : 4 € (entrée + patins)
- Ecoles primaires publiques de Neuville : gratuit
- Établissement Notre-Dame de Bellegarde : 2 € (entrée + patins)
- Ecoles extérieures à la commune : 2 € (entrée + patins)
- Accueil Loisirs et Service Jeunesse de la commune : gratuit (si présence encadrants dans le cas contraire tarifs de droit commun)
- Club 10/13 MJC : 2 € (entrée + patins)
- Pas de tarif groupe

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- OUI l'exposé de Monsieur l'Adjoint délégué, et après avoir délibéré,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le Budget communal,
- **ADOpte les tarifs communaux comme fixés ci-dessus pour la patinoire installée Parc d'Ombreval,**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer toute opération relative à l'application de la présente décision.**

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme,
 Neuville-Sur-Saône, le 28 novembre 2013

Le Maire,

Jean-Claude OLLIVIER.



Acte rendu exécutoire après

- Dépôt en Préfecture le 2/12/2013
- Publication ou affichage le 2/12/2013

Fait à Neuville-Sur-Saône le 29 novembre 2013
 Jean-Claude OLLIVIER, Maire.

